

# SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS

à l'incendie industriel survenu le 26 septembre 2019 à Rouen

LANCEMENT EN MAI 2023

Santé Post Incendie 76

## Quels sont les objectifs de ce suivi ?

Santé publique France met en place à partir de mai 2023 un **suivi épidémiologique des salariés potentiellement exposés à l'incendie industriel** survenu le 26 septembre 2019 sur les sites des entreprises Lubrizol et NL logistique à Rouen.

**Objectif :** décrire l'état de santé des travailleurs exposés à l'incendie ou à ses suites (dépôt, odeur...), et de le comparer à des travailleurs non exposés (référents), pour identifier de potentielles augmentations dans la survenue d'événements de santé.

Ce suivi fait partie d'un ensemble d'études mises en place pour évaluer l'impact sanitaire de l'accident industriel : le dispositif « **Santé Post Incendie 76** ».

## Comment se déroule ce suivi ?

### Constitution des groupes de travailleurs

Les entreprises intervenues sur les sites incendiés ou situées dans la zone de proximité, seront contactées pour transmettre de façon sécurisée la liste de leurs employés concernés. Ces entreprises adresseront au préalable un courrier d'information à chaque travailleur identifié.

Les autres groupes des travailleurs seront identifiés grâce aux bases de données des caisses de retraite.

### Suivi épidémiologique

Pendant plusieurs dizaines d'années, un suivi de différents indicateurs de santé sera réalisé régulièrement à partir des données du système national des données de santé (remboursement de soins, consultations, hospitalisations) de l'ensemble des travailleurs inclus dans l'étude au sein d'un espace sécurisé. Ce suivi sera réalisé en tenant compte de l'activité professionnelle des travailleurs, grâce aux informations de carrière transmises par les caisses de retraites.

## Qui est concerné par ce suivi ?

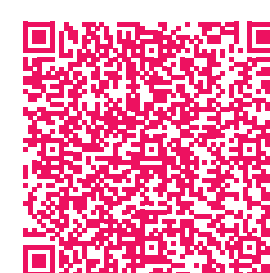
Les travailleurs :

- intervenus sur les sites incendiés pendant l'incendie et le chantier de nettoyage ;
- ayant travaillé pendant l'incendie pour un établissement situé à proximité de l'incendie ;
- ayant travaillé pendant l'incendie dans un établissement situé dans l'une des 119 communes de la zone d'étude globale.

Le suivi concerne également des travailleurs référents (non exposés à l'incendie).

### Vos droits si vous êtes concernés

Conformément à la loi, vous pouvez exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données vous concernant. Pour cela, ou pour toutes questions vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de Santé publique France.



Plus  
d'informations !

### Confidentialité et sécurité des données

Des dispositions spécifiques ont été prises afin de garantir la confidentialité et la sécurité informatique des données recueillies tout au long de l'étude. En aucun cas ne seront diffusés des résultats permettant d'identifier directement ou indirectement les participants à l'étude.